



**PROCÈS-VERBAL DE LA 15^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'ABRINORD
TENUE À SAINT-JÉRÔME LE JEUDI 19 AVRIL 2018 À 16H00**

Étaient présents :

Bruno Allard	Municipalité de Saint-Hippolyte
Denis Bigand	Les Eaux Naya inc.
Guénoé Choné	Citoyen
Will Dubitsky	Coalition pour une navigation responsable et durable
Geneviève Dubuc	Municipalité du Canton de Gore
Serge Forget	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Agnès Grondin	MRC d'Argenteuil
Alexandre Guay	Laurentides Experts Conseils inc.
Guy Kingsburry	Union des producteurs agricoles, Argenteuil
Jasmin Kroese	Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
Xavier-Antoine Lalande	MRC de La Rivière-du-Nord
Grant Mackenzie	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
Mathieu Madison	Citoyen
Richard Maheu	Union des producteurs agricoles Outaouais-Laurentides
Isabelle Marcoux	Institut des territoires
Don McMahan	Association de la rivière Doncaster
Pierre Morin	MRC des Laurentides
Stéphanie Morin	MRC d'Argenteuil
Kathy Poulin	MRC des Laurentides
Philippe Saucier	Club Plein Air Val-Morin
Daniel Roch	Citoyen

Les membres de la permanence d'Abrinord (Marie-Claude Bonneville, Aurélie Charpentier, Audrey Beaudoin-Arcand et Caroline Baillargeon) sont également présents à l'AGA.

ORDRE DU JOUR

Accueil des membres

Mot de bienvenue

Assemblée générale annuelle 2018

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 14^e AGA
5. Dépôt des États financiers 2017
6. Nomination d'un auditeur chargé d'examiner les livres pour l'exercice financier 2018
7. Dépôt du Rapport annuel 2017
8. Dépôt du Plan d'action et du Budget 2018
9. Élection des administrateurs
 - a) Rappel de la procédure
 - b) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - c) Mise en candidature
 - d) Élection des administrateurs
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Mot de clôture

1. Ouverture de l'assemblée (résolution)

M. Madison accueille les membres et participants à la 15^e Assemblée générale annuelle d'Abrinord.

Il est résolu d'ouvrir la 15^e Assemblée générale annuelle d'Abrinord. Il est 16h16.

Adoptée à l'unanimité

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée (résolution)

Il est résolu de nommer Mme Agnès Grondin à titre de présidente d'assemblée et Mme Aurélie Charpentier à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution)

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la 14^e AGA (résolution)

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 14^e Assemblée générale annuelle tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. Dépôt des États financiers 2017 (information)

Mme Bonneville présente le rapport financier pour l'année 2017, adopté en séance régulière du conseil d'administration le 22 février 2018.

6. Nomination d'un auditeur chargé d'examiner les livres pour l'exercice financier 2018 (résolution)

Il est résolu de mandater la firme comptable Gariépy Bussière CPA inc. comme auditeur chargé d'examiner les livres pour l'exercice financier 2018.

Adoptée à l'unanimité

7. Dépôt du rapport annuel 2017 (information)

Mme Bonneville présente les principaux projets réalisés en cours d'année, soit : suivi de la qualité de l'eau, espace de liberté des cours d'eau, MONSOL.ca, plan d'action de cours d'eau de la rivière Saint-Antoine, plan d'action de cours d'eau de la rivière à Simon, programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines, table de concertation sur le suivi de la qualité de l'eau ainsi que la table de concertation sur les changements hydroclimatiques.

8. Dépôt du Plan d'action et du budget 2018 (information)

Mme Bonneville présente le Plan d'action et le budget 2018. Elle mentionne que ces deux documents seront appelés à changer puisque le financement statutaire est passé de 125 500 \$ à 242 250 \$ par année. Elle spécifie qu'une réflexion importante sera effectuée prochainement par les membres du conseil d'administration afin d'ajuster la planification des activités.

Mme Bonneville énumère les projets à venir au cours de la prochaine année, dont l'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines, la conservation des milieux humides et hydriques, la gestion des risques d'inondation, l'accompagnement des municipalités pour le règlement de protection des sources d'eau potable, les plans d'action collectifs pour le ruisseau Lepage et la Baie de Carillon, de même que la poursuite du suivi de la qualité des cours d'eau.

9. Élection des administrateurs

Mme Grondin rappelle la procédure d'élection des administrateurs.

Il est résolu de nommer respectivement Mmes Marie-Claude Bonneville présidente d'élection et Aurélie Charpentier secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

Au niveau du secteur **municipal**, cinq sièges sont réservés aux MRC d'Argenteuil, de La Rivière-du-Nord, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, ainsi qu'à la Ville de Mirabel.

Deux (2) sièges sont en élection cette année :

- **Siège 2 (MRC des Laurentides).** La MRC des Laurentides est membre en règle et conserve son siège avec Mme Kathy Poulin comme déléguée. Élu(e) par acclamation.
- **Siège 4 (Ville de Mirabel).** La Ville de Mirabel est membre en règle et conserve son siège avec Mme Isabelle Gauthier comme déléguée. Élu(e) par acclamation.

Au niveau du secteur **communautaire**, deux sièges sont en élection :

- **Siège 6** (occupé auparavant par la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, représentée par M. Serge Forget)
- **Siège 8** (occupé auparavant par Éco-corridors laurentiens, représenté par M. Gilbert Tousignant)

La candidature de M. Forget pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord est proposée.
La candidature de M. Gilbert Tousignant pour Éco-corridors laurentiens est proposée.

M. Tousignant et M. Forget acceptent leurs mises en candidature.

M. Tousignant est élu par acclamation au siège 6.

M. Forget est élu par acclamation au siège 8.

Au niveau du secteur **économique**, un siège est en élection :

- **Siège 10** (occupé auparavant par Les Eaux Naya inc., représenté par M. Denis Bigand)

La candidature de M. Bigand est proposée.

M. Bigand accepte sa mise en nomination.

M. Bigand est élu par acclamation au siège 10.

Au niveau du secteur **citoyen**, aucun siège n'est en élection.

Au niveau du secteur **autochtone**, aucun délégué n'a été nommé. Le siège demeure donc vacant.

10. Période de questions

M. McMahon félicite Caroline Baillargeon pour la présentation qu'elle a faite lors de l'AGA de l'Association de la rivière Doncaster, qui a été appréciée par les gens présents, dont des élus.

M. Roch propose une motion de félicitations à tous les membres du CA présents et anciens afin de souligner tout le travail accompli.

M. Guay félicite Abrinord pour le site Web qui s'améliore continuellement. Il souhaite que des efforts soient faits pour augmenter le nombre de membres afin de faire connaître Abrinord.

Les membres discutent de l'importance de faire rayonner Abrinord auprès de la jeunesse. Il est notamment proposé d'avoir un « Abrinord jeunesse », de nommer les jeunes membres honorifiques de l'OBV pour un an, de solliciter les écoles de la ZGIE pour qu'elles deviennent membre d'Abrinord, de travailler en partenariat avec les Établissements Vert Brundtland. Il est également proposé d'organiser une table de concertation à ce sujet.

Mme Bonneville termine en invitant les membres à partager avec Abrinord les bonnes actions dont ils sont témoins afin de les diffuser.

11. Levée de l'assemblée (résolution)

Mme Grondin mentionne qu'elle est fière qu'Abrinord ait su développer des projets structurants remplis d'innovation au fil du temps. Elle insiste sur l'importance de continuer à faire de la concertation afin de permettre aux acteurs de l'eau de se parler. Elle mentionne à l'assemblée être convaincue qu'il s'agit du rôle d'Abrinord de créer un lieu d'échange respectueux.

Mme Grondin rappelle aux administrateurs qu'une rencontre du conseil d'administration se tiendra suite à l'AGA afin d'élire les officiers.

Il est résolu de lever l'assemblée. Il est 17h20.

Adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme le _____

Mathieu Madison, président